



**CONCOURS DE CHANT
« Chante à Beaucaire »
Samedi 3 juin 2017**

Règlement et Conditions

Art.1

Toute personne âgée de 12 ans minimum peut participer en solo à ce concours de chant sous réserve d'avoir dûment rempli et signé le formulaire d'inscription ci-joint, ainsi que ce règlement, d'être amateur, de ne pas être en contrat avec un label, et de fournir, pour tous les candidats mineurs, une autorisation parentale.

Art.2

Le dossier d'inscription devra être retourné, dûment rempli en caractères d'imprimerie à :
MAIRIE DE BEAUCAIRE – Service Commerce – Place Georges Clemenceau – 30300 BEAUCAIRE

Chaque candidature devra être accompagnée d'un enregistrement (MP3, Audio, vidéo...) permettant la sélection des candidats, sur support CD audio ou DVD et/ou clé USB, (les enregistrements vidéo sont autorisés) étiqueté au nom du candidat avec photo d'identité, le nom de l'artiste, du titre et du nom du compositeur.

Seuls les dossiers complets, arrivés par voie postale, avant le **15 avril 2017** au plus tard (cachet de la poste faisant foi) compteront pour les présélections ouvrant à la ½ finale.

Pour la présélection des candidats, il sera demandé au choix, une chanson française ou une chanson en langue étrangère.

Lors de la ½ finale, la même chanson sera interprétée.

Les compositions sont acceptées.

Lors de la finale, une chanson différente sera interprétée, française ou en langue étrangère.

Art.3

Les sélections seront effectuées par un comité d'écoute.

Les résultats de la sélection seront donnés à partir du **3 mai 2017**.

Art.4

Entre 30 et 40 candidats seront sélectionnés pour la demi-finale qui aura lieu le **samedi 3 juin à 15h** sur la place de la République.

Ils seront prévenus par téléphone, et/ou, courriel.

15 candidats seront sélectionnés pour la finale qui aura lieu le **samedi 3 juin 2017 à 21h**.

Une vedette de la chanson française animera également cette soirée et fera parti du jury.

Les candidats chanteront sur une bande son, ils pourront s'accompagner avec un instrument s'ils le désirent.

Les candidats s'engagent à fournir une bande son de très bonne qualité (uniquement en MP3) sur clé USB ou sur CD, étiquetée à leur nom et prénom avec photo d'identité, avec le nom de l'artiste, du titre et du nom du compositeur. Mentionner aussi la piste de chaque morceau.

Deux chansons devront être fournies, inédites ou reprises (fiche jointe) **avant le 15 mai 2017** pour la demi-finale et la finale, les compositions sont acceptées, le préciser.

Les bandes son ne doivent faire apparaître que les accompagnements des chansons, accompagnements de chœur, en aucun cas il ne sera accepté un doublage de la voix.

Les candidats seront sélectionnés sur le titre envoyé, ils interpréteront le même titre pour la demi-finale, plus un 2ème titre différent pour la finale (chanson française ou étrangère)

Les résultats du concours seront donnés à la fin de chaque spectacle, suite à la prestation de tous les candidats. L'animateur de spectacle appellera sur scène les sélectionnés du jour.

L'ordre de passage sera déterminé par tirage au sort, sur place, avec les candidats.

Art.5

Dossier de candidature :

Pour que l'inscription soit valide, joindre les documents suivants :

- Le règlement signé

- Une fiche d'inscription dûment remplie en caractère d'imprimerie (document ci-joint)

- Fiche « ½ finale et finale avec les deux titres sur support USB ou CD audio »

- Une photo d'identité

- L'autorisation parentale pour les moins de 18 ans

- Les droits d'inscription fixés à **10 € – Aucune demande de remboursement ne sera acceptée.**

- Les frais de transport, de repas et/ou d'hébergement inhérents à la participation du concours de chant restent à la charge du candidat.

Art.6

Disponibilité du candidat :

Le candidat s'engage à être disponible le samedi 3 juin 2017.

Art.7

Le jury :

Un jury composé à la discrétion de la mairie décidera seul des qualifications des candidats pour la représentation de la ½ finale.

Les votes du jury et ceux du public désigneront les candidats éligibles à la finale.
Le jury désignera les 3 lauréats lors de la finale.

Le vote du public :

Durant les jours précédents le concours, les enregistrements des candidats sélectionnés pour la demi-finale seront diffusés à certains moments de la journée dans les rues de la ville. Ils seront également consultables sur le site internet de la ville et via facebook, de façon à ce que le public puisse voter également, en ligne ou en déposant son bulletin dans les boîtes installées à cet effet dans les commerces de la ville.

Les trois candidats ayant obtenu le plus de votes du public seront automatiquement en finale. Les votes faits dans les commerces de la ville compteront double.

Votes en ligne : un seul vote par adresse mail et un seul vote par facebook seront acceptés.

Vote chez les commerçants (du centre-ville et adhérents à l'UCIA, union des commerçants, industriels et artisans de la ville) : un seul vote par achat effectué sera accepté.

Le jury appréciera les candidats selon des critères précis, leur décision sera inattaquable.

○ Pour les reprises : voix, performance vocale, justesse vocale, originalité de l'interprétation, sens du rythme et présence sur scène.

○ Pour les compositions : performance vocale, appréciation du texte et musique, interprétation, originalité et présence sur scène.

Art.8

1er PRIX : 300 € en fédébons * - 1ère partie d'une vedette lors des Estivales de Beaucaire - Trophée de la ville de Beaucaire

2d PRIX : 200 € en fédébons - Trophée de la ville de Beaucaire

3ème PRIX : 100 € en fédébons - Trophée de la ville de Beaucaire

Les enregistrements de tous les candidats sélectionnés pour la finale seront envoyés à Bruno Berbères, le directeur de casting de l'émission « The Voice et The Voice Kids ».

Art.9

Si pour des raisons d'organisation et de cohérence, le présent règlement devait être modifié, les candidats en seraient avisés.

Art.10

La ville de Beaucaire se réserve le droit d'annuler le concours si le nombre de participants n'est pas suffisant, ou en cas de force majeure. Dans ce cas, les frais d'inscription seraient remboursés.

Signature de l'intéressé et de son représentant légal pour les mineurs (mention manuscrite « lu et approuvé »)

L'intéressé :

Représentant légal :



AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je soussigné Père/Mère/Tuteur (*), ayant pris connaissance et accepté sans réserve l'ensemble des conditions, autorise l'enfant à participer au concours de chant organisé par la ville de Beaucaire qui aura lieu le samedi 3 juin 2017, de même, j'autorise les organisateurs à diffuser gratuitement les coordonnées et photographies par l'intermédiaire des médias et par toute autre diffusion publicitaire pour les prochaines éditions du concours de chant.

Captation Vidéo privée acceptée. L'organisateur ne fournira aucune image du concours.

Fait à le,

Signature du représentant légal :

(suivie de la mention « lu et approuvé »)

(*) Rayer les mentions inutiles



DEMI-FINALE ET FINALE - *Le samedi 3 juin 2017*

Fiche à compléter et à retourner si sélection, impérativement avant le 15 avril 2017 (dernier délai)

Au : MAIRIE DE BEAUCAIRE – Service Commerce – Place Georges Clemenceau – 30300 BEAUCAIRE

(remplir en caractères d'imprimerie et **lisible**)

Nom.....Prénom.....
.....

Cette fiche doit **impérativement** être accompagnée des 2 titres sur support clé USB ou CD audio de très bonne qualité (MP3) où ils ne doivent faire apparaître que **les bandes sonores** (accompagnements).

- **1er titre (servant pour la présélection et la demi-finale)**

.....

- Auteur, compositeur :

.....

- **2ème Titre (servant pour la finale)**

.....

- Auteur, compositeur

❖ Compositions personnelles oui non

Fait à.....Le.....

Signature de l'intéressé et de son représentant légal pour les mineurs

L'intéressé :

Représentant légal :



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A renvoyer accompagnée d'une photo d'identité et du chèque d'inscription de 10 € avant le 15 avril 2017 à :

MAIRIE DE BEUCAIRE – Service Commerce – Place Georges Clémenceau – 30300 BEUCAIRE

(remplir en caractères d'imprimerie et **lisible**)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Accompagnement acoustique : oui non

Préciser l'instrument :

Titre de la chanson servant pour la présélection :

Auteur/compositeur :

Composition personnelle : oui non

AUTORISATION

J'autorise le maire de Beaucaire à diffuser mes enregistrements sur tous les supports et sans limite de temps.

(signature précédée de la mention « lu et approuvé »)